

---

# MATIÈRE JAUNE

---

**Guide de soutien  
à la relève artistique  
de la Mauricie**

**arts visuels**



**culturemauricie**  
LA CULTURE, C'EST NOTRE FORCE

2023

# Les arts visuels en Mauricie

Dessin, estampe, installation, peinture, performance, photographie, sculpture, etc. La Mauricie est un terreau fertile pour les artistes en arts visuels. On compte une dizaine d'organismes dans cette discipline et les événements sont nombreux : expositions, biennales, symposiums. Plusieurs artistes de la région sont reconnus sur les plans local, national et international. Toutefois, malgré une présence accrue à l'extérieur de la région par le biais notamment d'expositions, de résidences d'artistes et/ou de création d'oeuvres d'art public, vivre de son art demeure un défi.

## LA LOI

Depuis 2022, une nouvelle loi régit le statut professionnel des artistes des arts visuels, du cinéma, du disque, de la littérature, des métiers d'art et de la scène et sur leurs contrats avec les diffuseurs - [L.R.Q.c.S-32.1](#). En vertu de cette loi, un·e artiste est considéré·e professionnel·le s'il ou elle correspond à cette définition :

« Un artiste s'entend d'une personne physique qui pratique un art à son propre compte et qui offre ses services ou ses oeuvres, moyennant rémunération ou autre contrepartie monétaire, à titre de créateur ou d'interprète, dans un des domaines mentionnés précédemment. »


## LE CONTRAT

Le Regroupement des artistes en arts visuels du Québec (RAAV) a produit des modèles de contrat type prêts à être utilisés ou adaptés, selon les besoins.

[Contrats types du RAAV](#)

La Loi S-32.1 assujettit les artistes et les diffuseurs qui s'engagent dans une relation d'affaires à signer un contrat. Elle indique également un certain nombre de clauses que doivent contenir ces contrats.

En tant qu'artiste, il est important d'exiger un contrat lors d'un engagement avec un diffuseur, un acquéreur, un solliciteur de services.



Pour un·e artiste de la relève, devenir membre de son association professionnelle, d'une association reconnue ou d'un regroupement reconnu en vertu de l'article 10 de la loi, est pertinent puisque c'est un premier pas vers la reconnaissance de ses pairs.

## TPS TVQ, je m'inscris?

Si le total des fournitures taxables (incluant les ventes, les locations, les échanges, les transferts, le troc, etc.) ne dépasse pas 30 000 \$ au cours d'un trimestre civil donné ni pour l'ensemble des quatre trimestres civils qui le précèdent, l'artiste est considéré comme un petit fournisseur. Dans ce cas, nul besoin de s'inscrire aux fichiers de la TPS et de la TVQ ni à percevoir ces taxes.

[Revenu Québec](#)

## LE DROIT D'AUTEUR

Le droit d'auteur s'applique à toutes les œuvres originales de nature littéraire, dramatique, musicale et artistique, dans la mesure où l'auteur·trice était, à la date de la création de l'œuvre, citoyen·ne, sujet·te ou résident·e habituel·le du Canada ou d'un autre pays signataire.

[Le droit d'auteur sur l'oeuvre](#) comporte le droit exclusif d'autoriser ou d'interdire :

- sa reproduction sous diverses formes, par exemple sous forme d'imprimés ou d'enregistrements sonores;
- son exécution en public, pour les pièces de théâtre ou œuvres musicales par exemple;
- son enregistrement, par exemple sous forme de disques compacts, DVD ou autre enregistrement numérique;
- sa diffusion par radio, câble ou satellite;
- sa traduction en d'autres langues ou son adaptation, par exemple transformer un roman en scénario de film.

En général, la protection accordée à une œuvre demeure valide pendant toute la vie de l'auteur ou de l'autrice et pour une période de soixante-dix ans suivant la fin de l'année civile de son décès. Par la suite, l'œuvre appartient au domaine public.

[Connaitre la loi](#)

[Office de la propriété intellectuelle du Canada](#)

## COPIBEC

### Société québécoise de gestion collective des droits de reproduction

Pour le secteur du texte et de l'image, Copibec a pour mission d'assurer, par le biais de la gestion collective, l'utilisation des œuvres des autrices et des auteurs et des créatrices et des créateurs en arts visuels dans le respect de leurs droits et de ceux de leurs maisons d'édition.

« Que vous soyez photographe, artiste-peintre, sculpteur, illustrateur, etc., vos œuvres peuvent se retrouver parmi les extraits des publications reproduites par les utilisateurs de [Copibec](#). »

## CARFAC

### Le Front des artistes canadiens

CARFAC, organisme pancanadien, constitue la voix des artistes canadiens en arts visuels à l'échelle nationale. En tant qu'association à but non lucratif, il a pour mandat de promouvoir les arts visuels au Canada et d'encourager un climat socioéconomique propice à la production d'œuvres d'art, ainsi que de mener des recherches et des projets éducatifs visant l'accomplissement de cette mission.

[Qui peut adhérer à CARFAC](#)

#### À noter

CARFAC et le RAAV négocient présentement avec le gouvernement du Canada afin de mettre en œuvre le droit de suite au pays.

[S'informer sur le droit de suite](#)

# Composantes d'un dossier d'artiste

Le dossier d'artiste est un aspect qui ne doit, en aucun cas, être négligé. S'assurer de l'uniformité, de la cohérence et du caractère personnel du dossier. Tenir à jour chacun de ces éléments est primordial. Parfois ardu mais très payant, le dossier d'artiste témoigne du professionnalisme.



## CONSEIL

Demandez à des personnes externes d'apporter un regard critique au dossier, ce qui vous permettra de prendre du recul et de clarifier s'il y a lieu.

## LA LETTRE DE PRÉSENTATION

Cette lettre sert à présenter le dossier et à donner au responsable de la sélection toute information spécifique concernant l'artiste. Sur cette lettre doit apparaître les coordonnées pour faciliter le suivi.

## LE CURRICULUM VITAE

Le CV est un outil de promotion de soi qui doit être rédigé avec rigueur. Il est exigé pour chercher du financement (bourses, prix, commandites et subventions), pour présenter un projet (appel de dossiers, proposition de projets, soumission), obtenir la représentation d'une galerie d'art, réussir une vente, communiquer son travail auprès du public et des médias, élaborer son site Internet, etc.

Il est conseillé de retirer les expériences d'emploi qui ne sont pas en lien avec les arts ou un domaine connexe. Un CV fait mention des expériences professionnelles et indirectement des compétences. Ce document dresse surtout l'historique des activités professionnelles en lien avec la profession d'artiste et ce, de façon chronologique décroissant. Le CV peut faire d'une à trois pages.

## LA DÉMARCHE ARTISTIQUE

Ce texte doit être clair, concis et faire maximum une page. Son but est de circonscrire le champ des intérêts artistiques. Il permet de faire le lien entre les différents projets et d'établir la direction que prend le travail de l'artiste. La démarche ne doit pas être une répétition par rapport aux autres documents. La démarche est constamment à reformuler, car à l'instar du travail de création, elle est en constante évolution.

## LA DOCUMENTATION VISUELLE

Les meilleures créations doivent y être mises en valeur. La qualité du matériel visuel est importante, il est recommandé de faire photographier les créations par un-e professionnel-le et inclure le crédit photo. Choisir une série de photos qui représentent bien le travail et qui démontrent constance, continuité et recherche d'harmonie. La documentation visuelle est la partie la plus importante du dossier. Une liste descriptive des documents visuels doit être incluse avec les informations suivantes : titre, année de réalisation, matériaux et une brève description, si nécessaire.

## LE DOSSIER DE PRESSE

Le dossier de presse n'est pas un élément obligatoire pour les artistes de la relève, il peut toutefois influencer positivement les décisions. Ce document doit compter maximum cinq pages et regrouper une sélection d'articles, de critiques ou de textes de médias qui permettent d'évaluer la réception des œuvres de l'artiste ainsi que son rayonnement. Il est préférable de mettre les articles au complet. Il est aussi permis de mettre des liens vers des sites web, dans ce cas, il faut inscrire l'auteur·trice, le titre de l'article, le titre du périodique ou du journal, ainsi que la date de publication. Important! S'assurer que les liens fonctionnent et fonctionneront pour les prochains mois.

## LA DESCRIPTION DE PROJET EN VUE D'UNE DEMANDE DE SUBVENTION

Ce texte permet de mieux comprendre le projet et d'en évaluer la faisabilité. S'assurer que les idées énoncées dans la description écrite du projet, que la langue utilisée et que la présentation sont aussi claires que possible. Penser « simple », « concis » et « efficace ».

# Quelques sources de financement

[Conseil des arts et des lettres du Québec \(CALQ\)](#)

[Conseil des arts du Canada \(CAC\)](#)

[Fonds Mauricie](#)

[Office jeunesse internationaux du Québec \(LOJIO\)](#)

[Services Québec | Programme Jeunes volontaires](#)

Pour bien comprendre le programme de bourses aux artistes du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), voir l'[ABC des bourses du CALQ](#).

## Politique d'intégration des arts à l'architecture (1 %)

Le Québec s'est doté d'une mesure gouvernementale consistant à allouer environ 1 % du budget de construction d'un bâtiment, ou d'aménagement d'un site public, à la réalisation d'œuvres d'art précisément conçues pour ceux-ci. Ces œuvres s'harmonisent à l'architecture, aux espaces intérieurs ou extérieurs, à la vocation des lieux et au type d'usagers.

Pour participer à des projets d'intégration, les artistes professionnels actifs dans le domaine des arts visuels et des métiers d'art, qui sont en mesure de réaliser des œuvres d'art actuel à caractère public de grande dimension, doivent [s'inscrire au fichier du Ministère](#). | [Pour en savoir plus](#)

## Répertoire culture-éducation

Le Répertoire culture-éducation est la source d'information par excellence pour toute personne ou organisme désirant organiser des activités culturelles. Il compte près de 2500 fiches d'artistes, d'écrivains et d'organismes qui offrent des ateliers artistiques ou des sorties culturelles couvrant plusieurs disciplines artistiques, genres littéraires et secteurs culturels.

Les artistes et les écrivains faisant partie du Répertoire sont sélectionnés à la suite d'un processus rigoureux effectué sur dossier par des comités d'experts dans les domaines de la culture et de l'éducation, à la suite d'appels de candidatures lancés par le ministère de la Culture et des Communications.

[S'inscrire au répertoire](#)

[En savoir plus](#)

### CONSEIL

Au cours de leur carrière, les artistes font face à plusieurs refus. Le mot d'ordre : persévérance! L'organisme subventionneur peut répondre aux questions concernant un refus. Il s'agit de demander pour mieux se préparer à la prochaine demande.

# Présence virtuelle et contacts humains

## Présence active sur le Web

Une présence Web est essentielle. Avoir un site Internet et utiliser différents médias sociaux (Facebook, Instagram, TikTok, LinkedIn, Pinterest, etc.) est primordial pour tout artiste qui veut se faire connaître.

Il est plus facile que jamais pour les artistes visuels de partager leur travail avec différents publics et d'entretenir des liens. Il est toutefois nécessaire d'établir une stratégie selon son auditoire, ses besoins et le temps à y consacrer, que ce soit pour des objectifs de notoriété ou tout simplement de promotion au sein de son réseau.

Il est d'une grande importance de mettre à jour les informations publiées sur ces plateformes.

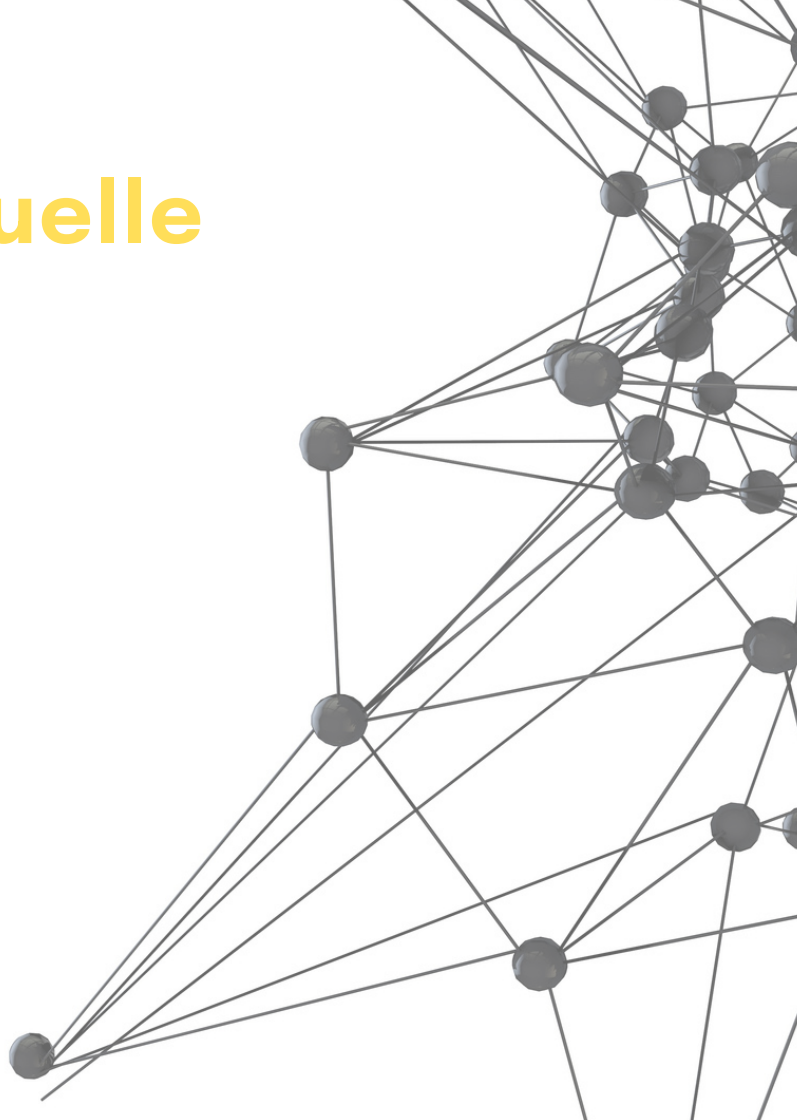
## Trucs et astuces

Pour des trucs et astuces, voir la [boîte à outils numérique](#) de Culture Mauricie et l'article [Comment avoir une présence efficace en ligne](#).

## Implication sociale

S'impliquer socialement contribue à la reconnaissance de l'artiste. S'associer bénévolement à un organisme qui vous passionne, participer à un comité de travail ou de réflexion, agir à titre d'administrateur ou d'administratrice dans un conseil d'administration permet, entre autres, de développer ses aptitudes de leadership, d'accroître sa visibilité, d'établir un réseau professionnel et de contribuer à la communauté. Ces implications permettent ainsi aux artistes de la relève de renforcer leurs compétences et aptitudes entrepreneuriales tout en les sensibilisant à leur réalité de travailleur autonome et entrepreneur culturel.

Exemples de lieux où s'impliquer :  
[La Fenêtre, Centre d'immersion aux arts](#)  
[Les Impatients](#)  
[Change le monde une oeuvre à la fois](#)



# Ressources mauriciennes\*

**Conseil régional de la culture**  
**Regroupement d'artistes et d'organismes culturels de la Mauricie**  
[Culture Mauricie](#)

**Centres d'artistes autogérés**  
[Atelier Presse Papier](#) (estampe)  
[Atelier Silex](#) (art actuel · sculpture)

**Ateliers d'artistes**  
[Factrie 701](#)  
[La Criallerie](#)

**Regroupements d'artistes**  
[Association d'artistes-peintres du Centre-Mauricie](#)  
[Club de photo mauricien](#)

**Événements**  
[Biennale internationale d'estampe contemporaine de Trois-Rivières](#)  
[Biennale nationale de sculpture contemporaine de Trois-Rivières](#)  
[Rendez-vous des peintres de Sainte-Flore](#)  
[Symposium À marée haute de Champlain](#)  
[Symposium d'arts visuels de Trois-Rivières](#)  
[Symposium des arts visuels de Louiseville](#)

**Lieux d'exposition reconnus « contexte professionnel »**  
[Centre d'exposition Léo-Ayotte](#) (Shawinigan)  
[Centre d'exposition Raymond-Lasnier](#) (Trois-Rivières)  
[Galerie d'art du Parc](#) (Trois-Rivières)  
[Galerie R3 de l'UQTR](#) (sauf pour les expositions d'étudiants)

**Autres lieux d'exposition**  
[Espace Carole-Guérin du Complexe culturel Félix-Leclerc](#) (La Tuque)  
[Espace Pauline-Julien](#) (Trois-Rivières)  
[Espace Shawinigan](#)  
[Galerie d'art Berthelet](#) (Trois-Rivières)  
[La petite Place des arts](#) (Saint-Mathieu-du-Parc)  
[Musée Pierre-Boucher](#) (Trois-Rivières)  
[Musée Pop](#) (Trois-Rivières)

**Lieux de formation**  
[Cégep de Trois-Rivières](#)  
[Cégep de Shawinigan](#)  
[Centre de formation professionnelle Qualitech](#)  
[Université du Québec à Trois-Rivières](#)

**Initiatives**  
[Circuit en arts de Trois-Rivières](#)  
[La Tournée Arts et Terroir Mauricie](#)

*\*Listes non exhaustives*

## CONSEIL



Avant d'envoyer un dossier pour faire partie d'un regroupement, pour collaborer à un événement, pour proposer une exposition... s'assurer que votre travail correspond aux mandats de l'organisation ciblée.

Il est ainsi suggéré de rencontrer les responsables et de s'informer sur les autres artistes qui y gravitent.

Il faut aussi **penser en dehors du cadre...** bibliothèques, restaurants, bars, cafés sont parfois des endroits idéals pour des premières expositions.

## Formations

[Culture Mauricie](#) offre des formations sur mesure pour les artistes et les organismes culturels : [consulter la liste.](#)

Les formations ponctuelles, les stages de perfectionnement, les résidences ou le mentorat par des artistes reconnus sont également très pertinents dans un cheminement de carrière.

# Ressources nationales\*

## Instances gouvernementales

[Ministère de la Culture et des Communications du Québec](#)  
[Observatoire de la culture et des communications du Québec](#)

## Regroupements

[Association des galeries d'art contemporain](#)  
[Association des groupes en arts visuels francophones](#)  
[Association des illustrateurs et illustratrices du Québec](#)  
[Association des photographes professionnels du Québec](#)  
[Regroupement des artistes en arts visuels du Québec \(RAAV\)](#)  
[Regroupement des centres d'artistes autogérés du Québec \(RCAAQ\)](#)  
[Regroupement pour la promotion de l'art imprimé \(ARPRIM\)](#)

## Quelques événements

[Festival Recycl'Art](#)  
[Festivals et événements au Québec](#)  
[Mois de la photo](#)  
[Montréal en arts](#)  
[Orange](#)  
[PAPIER, Foire d'art contemporain Montréal](#)  
[Rencontre internationale d'art performance de Québec](#)  
[Symposiums de peinture au Québec](#)

## Autres ressources

[Compétence culture](#)  
[Réseau art actuel](#)  
[COPIBEC](#)

## Périodiques

[Art magazine](#)  
[Ciel variable](#)  
[Espace art actuel](#)  
[esse arts + opinions](#)  
[ETC](#)  
[Inter, art actuel](#)  
[Le Sabord](#)  
[Vie des arts](#)

## Références

Plusieurs informations ont été puisées sur ces sites Internet :  
Artère  
[Conseil des ressources humaines du secteur culturel \(CRHSC\)](#)  
[Regroupement des artistes en arts visuels du Québec \(RAAV\)](#)

*\*Listes non exhaustives*



**Les guides  
« Matière jaune »  
sont une production**



**culturemauricie**

LA CULTURE, C'EST NOTRE FORCE

*« MATIÈRE JAUNE » fait référence à la zone du cerveau dédiée à la créativité, à l'innovation et au dépassement de soi.*

**2023**